

**CONTRAT DE FORMATIONS CONTINUES
INSPIRER EXPIRER SOURIRE 2017-2018**



Ce contrat de formation est à renvoyer **COMPLET** à
Inspirer Expirer Sourire, Les Aires Vertes, 83340 Les Mayons

- **Page(s) correspondant à la/les formations + dernière page** dûment remplies, paraphées, avec la signature.
- Joindre une **photo d'identité**.
- **Le certificat médical**
- **Les chèques** correspondants à l'option de règlement choisie à l'ordre de **INSPIRER EXPIRER SOURIRE**.
- Il vous sera retourné un exemplaire du contrat par mail.

CYCLE LA BOUCLE CREATIVE : 5 MODULES -

Prix: Cycle 5 Modules - 15 jours -120 h ▶ 2190 € TTC

Comptant	1 chèque d'arrhes de 480 €* et un chèque de 1710 € encaissé après le premier module.	<input type="checkbox"/>
Règlement 5 fois (sans frais)	1 chèque d'arrhes de 480 € et 4 chèques de 427,50 € encaissé avant chaque module.	<input type="checkbox"/>
Règlement 12 fois avec frais	1 chèque d'arrhes de 480 € et 11 chèques de 166,36 € encaissé mensuellement avant chaque module.	

Certificat médical obligatoire attestant de votre bonne santé psychique et physique pour suivre une formation en thérapie psychocorporelle.

SOPHRO-ANALYSE INTEGRATIVE & PSYCHOPATHOLOGIE :

Prix « Particulier » formation complète Niveau 1 + 2 , 3 modules : 1350€ TTC
Prix « Particulier » formation Niveau 2 , 2 modules : 900€ TTC

Conditions de règlement

Comptant pour 3 modules	1 chèque d'arrhes de 450 €* et un chèque de 900 € encaissé après le premier module.	<input type="checkbox"/>
Règlement 3 fois (sans frais)	1 chèque d'arrhes de 450 € et 2 chèques de 450 € encaissé après chaque module.	<input type="checkbox"/>
Comptant pour 2 modules	1 chèque d'arrhes de 450 € un chèque de 450 € encaissé après le premier module.	<input type="checkbox"/>
Règlement 3 fois (sans frais)	1 chèque d'arrhes de 450 € et 2 chèques de 225 € encaissé mensuellement après chaque module.	<input type="checkbox"/>

*correspondant au 1er séminaire encaissé 2 semaines avant la formation

Session

SAI & PSYCHO(PATHO)LOGIE INTÉGRATIVE	Paris Mai 2017	<input type="checkbox"/>
SAI & PSYCHO(PATHO)GIE INTEGRATIVE	Marseille juin 2017 (Module 1 Paris, Module 2 Marseille, Module 3 Paris)	<input type="checkbox"/>
SAI & PSYCHO(PATHO)LOGIE INTÉGRATIVE	Paris Avril & Juin 2017	<input type="checkbox"/>

CYCLE ACCUEILLIR LA VIE

Prix « Particulier » Fertilité Maternité + Foetal : 1020€ TTC
Prix « Particulier » Fertilité Maternité : 640€ TTC / Prix « Particulier » Foetal : 480€ TTC

Session et conditions de règlement ALV1 - Le Stade Foetal

LE STADE FOETAL	Paris décembre 2017	<input type="checkbox"/>
Comptant	1 chèque d'arrhes de 120 € encaissé 2 semaines avant la formation et 1 chèque de 360 € encaissé après la formation.	<input type="checkbox"/>

Session et conditions de règlement ALV2 – Fertilité & Maternité

Comptant	1 chèque d'arrhes de 120 € encaissé 2 semaines avant la formation et 1 chèque de 520 € encaissé après le premier module.	<input type="checkbox"/>
ACCUEILLIR LA VIE 1 & 2 : FERTILITE & MATERNITE	Paris Septembre 2017	<input type="checkbox"/>

Conditions de règlement – Accueillir la vie « Cycle Complet »

Comptant	1 chèque d'arrhes de 255 € encaissé 2 semaines avant la formation et 1 chèque de 765 € encaissé après le premier module.	<input type="checkbox"/>
Règlement 3 fois (frais de gestion)	1 chèque d'arrhes de 255 € encaissé 2 semaines avant la formation et 3 chèques de 275 € encaissés mensuellement après le premier module de la formation (soit 1080€ TTC).	<input type="checkbox"/>
ACCUEILLIR LA VIE	Paris de Septembre à Décembre 2017	<input type="checkbox"/>

NB: IES se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation en cas de nombre insuffisant de personnes. Merci pour votre compréhension

SAI, ALIMENTATION & IMAGE DU CORPS

Conditions de règlement

Prix « Particulier » : 480€ TTC

Comptant	1 chèque d'arrhes de 120 € encaissé 2 semaines avant la formation et 1 chèque de 360 € encaissé après la formation.	<input type="checkbox"/>
-----------------	---	--------------------------

Session:

SAI, ALIMENTATION & IMAGE DU CORPS	Paris Novembre 2017	<input type="checkbox"/>
---	------------------------------	--------------------------

CYCLE CORPO-ENERGÉTIQUE

SOPHRO-ANALYSE INTÉGRATIVE® & LONGO DANSE D'ANCRAGE

Prix « Particulier » : 480€ TTC

Conditions de règlement

Comptant	1 chèque d'arrhes de 120 € encaissé 2 semaines avant la formation et 1 chèque de 360 € encaissé après la formation.	<input type="checkbox"/>
-----------------	---	--------------------------

Session

SAI & LONGO DANSE D'ANCRAGE (voir dates sur le site)	Marseille voir dates sur le site internet	<input type="checkbox"/>
--	--	--------------------------

SOPHRO-ANALYSE INTÉGRATIVE® & SONO RELAXATION

Prix « Particulier » : 480€ TTC

Conditions de règlement

Comptant	1 chèque d'arrhes de 120 € encaissé 2 semaines avant la formation et 1 chèque de 360 € encaissé après la formation.	<input type="checkbox"/>
-----------------	---	--------------------------

Session

SAI & SONO RELAXATION	Marseille voir dates sur le site internet	<input type="checkbox"/>
----------------------------------	--	--------------------------

PACK : SONO RELAXATION + LONGO

Prix « Particulier » : 780€ TTC (idem « Couple Intérieur de 6 jours)

Conditions de règlement

COMPTANT	780 € paiement comptant, un chèque d'arrhes de 260 € et un de 520€	<input type="checkbox"/>
EN 3 FOIS sans frais	780 € paiement comptant, un chèque d'arrhes de 260 € et 2 mensualités de 260 €	<input type="checkbox"/>

Session

SAI & SONO RELAXATION + SAI & LONGO (voir dates sur le site)	Marseille voir dates sur le site internet	<input type="checkbox"/>
--	--	--------------------------

SOPHRO-ANALYSE INTÉGRATIVE® & EFT PARIS

Prix « Particulier » : 380€ TTC

Conditions de règlement

Comptant	1 chèque d'arrhes de 85 € encaissé 2 semaines avant la formation et 1 chèque de 255 € encaissé après la formation.	<input type="checkbox"/>
-----------------	--	--------------------------

Tarif Entreprise & Financement : Pour la prise charge dans le cadre de la formation professionnelle continue, merci de nous contacter.

Session

SOPHRO ANALYSE INTEGRATIVE® ET EFT	Paris 7 & 8 Octobre 2017	<input type="checkbox"/>
---	-----------------------------------	--------------------------

NB: IES se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation en cas de nombre insuffisant de personnes. Merci pour votre compréhension.

ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL

CLES DE LA REUSSITE DU PRATICIEN

Prix « Particulier » : 480€ TTC

Conditions de règlement

Comptant	1 chèque d'arrhes de 120 € encaissé 2 semaines avant la formation et 1 chèque de 360 € encaissé après la formation.	<input type="checkbox"/>
Tarif « Pack SAI1 »	En cas d'inscription en même temps que pour le SAI Niveau 1 (remboursé en cas de non obtention du diplôme): 400 €.	<input type="checkbox"/>

Tarif Entreprise & Financement : Pour la prise charge dans le cadre de la formation professionnelle continue, merci de nous contacter.

Session

CLE DE LA REUSSITE DU PRATICIEN	Paris Décembre 2017	<input type="checkbox"/>
CLE DE LA REUSSITE DU PRATICIEN	Marseille Avril 2017	<input type="checkbox"/>

COACHING CREATION D'ACTIVITE

Prix « Particulier » : Selon option 400 à 800€ TTC

Conditions de règlement

Option 1	5h d'accompagnement individuel : 400 € TTC *	<input type="checkbox"/>
Option 2	8h d'accompagnement individuel : 640 € TTC *	<input type="checkbox"/>
Option 3	10h d'accompagnement individuel : 800 € TTC *	<input type="checkbox"/>

* Pour chaque option : 25% d'arrhes encaissés avant le début du coaching. Puis versement en 2 ou 4 fois.

Tarif Entreprise & Financement : Pour la prise charge dans le cadre de la formation professionnelle continue, merci de nous contacter.

Session

Accompagnement individuel : Nous contacter.

RENCONTRE / SUPERVISION

Prix « Particulier » : 320€ TTC

Conditions de règlement

Comptant	1 chèque d'arrhes de 120 € encaissé 2 semaines avant la formation et 1 chèque de 360 € encaissé après la formation.	<input type="checkbox"/>
-----------------	---	--------------------------

Tarif Entreprise & Financement : Pour la prise charge dans le cadre de la formation professionnelle continue, merci de nous contacter.

Session

RENCONTRE SUPERVISION (voir dates sur le site)	Paris du / / au / /	<input type="checkbox"/>
RENCONTRE SUPERVISION (voir dates sur le site)	Marseille du / / au / /	<input type="checkbox"/>

Pour une supervision individuelle: nous contacter.

NB: IES se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation en cas de nombre insuffisant de personnes. Merci pour votre compréhension.

Le Stagiaire

Nom :	Date de naissance :
Prénom :	Profession :
Email :	Adresse :
Téléphone :	Code postal & ville:

Article 1 « Nature de l'offre » :

Le stagiaire déclare avoir pris connaissance des renseignements fournis dans le Catalogue 2017-2018 de l'Institut Européen de Sophro-Analyse (ou sur son site internet) et ayant valeur d'éléments de contrat sur la nature, la durée et l'objet des actions de formation, les conditions, les moyens pédagogiques et techniques, les modalités des contrôles des connaissances et la nature de la sanction de la (des) formation(s) qu'il désire suivre ; les références, titres ou diplômes des formateurs.

Article 2 « Objectif de la formation » :

A l'exception des stages Expérientiels, le stagiaire reconnaît que cette formation est à but professionnel et n'est pas une thérapie personnelle ou de groupe.

Article 3 « Lieux, dates et programmes des formation » :

Le lieu du déroulement de la formation est indiqué sur le site Internet de l'Institut et/ou dans le catalogue. Il est confirmé 15 jours avant le début de la formation. Cependant, l'Institut se réserve le droit de modifier le lieu, les dates et le programme des formations. Le stagiaire est informé au maximum 15 jours avant la date prévue pour le début de la formation modifiée et en cas de désaccord, il a le choix entre le report du stage ou le remboursement des sommes versées.

Article 4 « Règlement Intérieur » :

La convocation aux stages seront adressés au stagiaire dès validation du présent contrat. Le règlement intérieur lui sera présenté au début du stage.

Article 5 « validation des formations professionnelles » :

Sous réserve que le stagiaire ait suivi la totalité des stages, qu'il ait rempli les conditions de validation mentionnées dans le catalogue et sur le site web et que l'Institut ait reçu la totalité du règlement, il sera délivré au stagiaire à l'issue du Cycle SAI Niveau 1, le Diplôme Européen de Praticien en Sophro-Analyse Intégrative®. Idem pour le niveau 2 et le SOI Niveau 1. Une attestation de formation sera délivrée pour toute action de formation ou stage à la demande du contractant.

Article 6 « Propriété Intellectuelle des supports d'enseignement » :

Prenant en considération que la totalité de l'enseignement présenté dans le cadre des formations proposées par l'IESA est la propriété de IES, le stagiaire s'engage à ne pas utiliser les documents écrits et enregistrés autrement qu'à titre privé, pour sa propre formation dans le cadre de ses études actuelles. Toute reproduction intégrale ou partielle, des cours, supports de cours ou autre, faite par quelque procédé que ce soit sans le consentement écrit de l'Institut Européen de Sophro-Analyse Intégrative®, pendant et après la formation, est donc illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du code pénal.

Article 7 « Délai de rétractation » :

Conformément à l'article L.6353-5 du Code du Travail, il est rappelé que dans un délai de 10 jours à compter de la signature du présent contrat, le stagiaire peut se rétracter par lettre recommandée, avec accusé de réception, adressée à l'organisme de formation. Aucune somme ne pourra alors être réclamée. Si en cas de force majeure dûment reconnue, le stagiaire est empêché de suivre le programme, il peut résilier le contrat. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues. Le tarif de la formation est indiqué dans le Catalogue 2017.2018 et sur le site internet.

Article 8 « Tarifs & Paiement des prestations de formation » :

Les tarifs du présent document sont applicables jusqu'au 31 décembre 2017.

La réservation d'une place dans une session de formation ou un stage expérientiel, est acquise sous réserve des conditions suivantes :

1. Réception du contrat de formation dûment rempli
2. Réception de la totalité des chèques correspondant à la solution choisie pour chaque formation commandée.
3. Acceptation du dossier par la direction de l'Institut Européen de Sophro- Analyse.
4. « Arrhes » : la réservation à certaines formations est soumise au versement d'arrhes. Celles-ci sont remboursées intégralement à J-30 jours, à 50% à J-15 jours. Au-delà, elles sont intégralement encaissées.

« Je reconnais avoir bien pris connaissance des conditions générales de vente de de IES / Institut Européen de Sophro Analyse.

J'ai joint l'ensemble des volets constituant ce Contrat de Formation : Agenda, Conditions financières et Conditions générales.

Compte tenu de la nature de cette formation je déclare que je suis en pleine possession de mes capacités physiques et mentales et je reconnais à L'Institut Européen de Sophro-Analyse le droit de me demander tout justificatif nécessaire concernant cette déclaration dans le cadre de ma certification professionnelle.

5. « Paiement fractionné ». Le fractionnement du paiement entraîne des frais de gestion inclus dans le tarif spécifique au calendrier choisi.

Cas de la formation SAI#1: les chèques sont déposés au 5 de chaque mois. Cas des autres formations : les chèques sont encaissés la semaine après le déroulement du module de formation.

Article 9« Abandon de la formation ».

La formation est due dans son intégralité en cas d'abandon. En cas d'abandon de la formation par le stagiaire pour des motifs avérés tels que maladie, ou accident, et confirmé par deux certificats médicaux, et par courrier recommandé, les prestations effectivement dispensées sont dues intégralement, celles non-effectuées sont remboursés à hauteur de 50%. L'étudiant est donc redevable de 50% du montant de la partie non effectuée de la formation à la date officielle de l'abandon (date de réception de son courrier RAR).

Article 10 « Garanti ZEN » Cycle SAI#1 Niveau 1: Le stagiaire peut renoncer à la formation à l'issue du premier séminaire du cycle sans aucune pénalité. Le stagiaire devra satisfaire à deux conditions : a) avoir réglé les arrhes correspondants au prix du 1° module. b) avoir signalé au formateur son désir d'arrêter son cursus de formation au plus tard à la fin de la 3° journée de formation du 1° module. Passé ce délai, le stagiaire sera considéré dans le cas d'abandon de la formation de l'article 9. Si le stagiaire remplit ces deux conditions et confirme sa décision dans les 7 jours par l'envoi d'un courrier RAR, le ou les chèques remis à l'inscription lui seront retourné(s) sous 15 jours, déduction faites des 480€ correspondant au prix normal du 1° module.

Article 11 « Défaut de paiement - Chèque sans provision » :

Tout règlement refusé par l'organisme bancaire du stagiaire fera l'objet d'une facture forfaitaire de 30 € destinée à couvrir les frais bancaires et administratifs sans toutefois se substituer à la somme due ou aux frais et dommages pouvant être réclamés pour non-paiement. Le montant dû devra être réglé sous quinze jours.

Article 12 « Déontologie » :

le stagiaire du Cycle SAI#1 qui obtient le diplôme de praticien et qui s'installe pour exercer la sophro-analyse intégrative s'engage à respecter le code déontologique de la profession et notamment à se faire superviser.

Article 13 « Droit à l'image » :

Le stagiaire autorise par le présent contrat, IES, à utiliser à titre gracieux d'éventuelles photos ou enregistrements vidéo des formations où il est susceptible de figurer.

Article 14 « Communication des coordonnées personnelles »

IES s'interdit d'utiliser les coordonnées personnelles du stagiaire à d'autres fins que son usage propre dans le cadre du fonctionnement de l'IESA/IES. Cependant, le stagiaire accepte que ses coordonnées personnelles soient communiquées à l'ensemble des participants et de l'équipe pédagogique de la (des) formation (s) à laquelle (auxquelles) il est inscrit. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 (art 11-3), il dispose d'un droit d'accès, d'opposition et de rectification aux informations le concernant.

Article 15 « Connaissance des présentes Conditions Générales de Vente du Contrat de Formation » : les présentes conditions générales peuvent être modifiées par IES et une version actualisé est en permanence consultable en ligne sur le site de l'Institut : www.sophro-analyse.eu. En cas de modification, L'Institut s'engage à informer le stagiaire. Le stagiaire reconnaît avoir pris connaissance de ces différentes dispositions ainsi que des conditions d'admission et de validation mentionnées dans le Catalogue et le site internet de l'Institut Européen de Sophro Analyse 2017-2018. Il donne son accord sur toutes ces dispositions.

Article 16 « Attribution de compétence » :

En cas de désaccord de l'une des parties sur le présent contrat de formation, les parties s'engagent à tout mettre en œuvre pour trouver un accord à l'amiable. Tout litige relatif à l'existence, l'interprétation, l'exécution ou la rupture du contrat conclu entre la Société Inspirer Expirer Sourire EURL et le contractant sera, à défaut d'accord amiable, de la compétence du tribunal de commerce de Draguignan.

Le Stagiaire

Prénom, Nom et signature du stagiaire
Faire précéder de la mention « Lu et approuvé »
Fait à , le

Pour Inspirer Expirer Sourire

Alain Bellone , Gérant IES, Directeur Pédagogique IESA
Fait aux Mayons, le